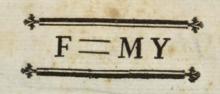
SUPPLÉMENT

AUX DICTIONNAIRES

DES SCIENCES,

DES ARTS ET DES MÉTIERS.

TOME TROISIEME.





florins sont de différentes valeurs & ont diverses

En Hollande, le florin de compte ou courant est de 40 deniers de gros, & se divise en patards & en penins. Le florin de banque vaut 4 à 5 pour cent plus que le florin courant; on l'estime à 42 ou 43 sols de

A Strasbourg, il est de 20 fols, & se divise en kruis & en penins, monnoie d'Alface.

A Lille , Liege , Mastricht , le florin est de 20 sols ou patards, & vaut 25 fols de France.

A Embden, le florin vaut 28 fols de France: on comptoit autrefois par florins en Provence, en Languedoc & dans le Dauphiné.

Le ftorin d'Allemagne est de 60 creutzers, ou 15 batz, ou 30 albus, & vaut 50 fols de France; le florin de Brabant est d'un tiers moins fort, & ne pese que 20 albes, ou 1 livre 13 fols 4 deniers de France. Le florin de Dantzick & de Konigsberg est de 39

grosch; le grosch est de 18 penins; trois florins sont la rixdale: le florin vaut 27 sols de France. Le florin de Breslaw est de 10 silvers gros.

Le florin de Geneve vaut 12 sols de Geneve ; il en faut 101 pour un écu de 3 liv. qui en font cinq de

Le florin de Suisse vaut 4 bats ou 16 creutzers. Le florin de Coire vaut 26 fols 8 deniers à Berne. Le florin de Bâle est de 56 creutzers, 31 \frac{1}{2} sols de

Le florin de Zurzach, de 60 creutzers, 33 sols 4 deniers de Berne.

Le florin de S. Gal, de 60 creutzers, 35 fols 4 den.

Le florin de S. Gal, 1 I. 15 f. 3 deniers de Berne. Le florin de compte de Piémont ou de Savoie, est de 12 fols monnoie de ce pays, ce qui fait un florin 1/2

ou 18 fols de Geneve. (+) FLORIN, monnoie réelle. Les florins, soit d'or, foit d'argent, étoient autrefois très-communs dans le commerce: on en voit encore, mais moins communément, quoiqu'il y en ait eu quantité de frappés en Hollande, de l'argent d'Angleterre, pendant la guerre terminée par la paix de Ryfwick. Cette monnoie, à ce qu'on croit, a eu le nom de florin, ou de la ville de Florence, où elle fut d'abord fabriquée vers l'an 1251, ou d'une fleur-de-lys qu'elle avoit pour empreinte. La plupart des florins d'or font d'un or très-bas. Les vieux florins de Bourgogne sont du poids de 2 deniers 13 grains, au titre de 17 karats 1: ceux d'Allemagne & de Mets sont de la même pesanteur; mais les uns ne tiennent de fin que 14 karats; & les autres quelquefois 15 1/2, quelquefois seulement 13. Parmi les florins d'argent, ceux de Gênes, de 1602 & 1603, pefent trois deniers 6 grains, & tiennent de fin 11 deniers 6 grains, ce qui revient environ à 15 sols de France. Les pieces de trois florins de Hollande, s'appellent ducatons, mais valent plus que le ducaton ordinaire.

Une ordonnance, de 1444, sur les monnoies, rendue par Frédéric II, électeur de Saxe, & par Guillaume son frere, landgrave de Thuringe, expose qu'il entroit au marc d'Erfort, capitale de la Thuringe, 66 4 florins du Rhin; & qu'un homme de journée gagnoit ce florin en 26 ou 27 jours.

Gerard Malines, commis par le gouvernement d'Angleterre, pour l'évaluation des especes étrangeres, établit le florin d'or du Rhin, au titre de 18 karats 3 grains; c'est-à-dire, comme le karat s'y partage en 4 grains, de 18 1 karats, & de 112 1 pieces à la livre Angloise de Troyes, qui reviendroient à 75 pieces au marc de Paris; par conféquent leur poids alloit à 61 11 de nos grains: & le marc d'Erford seroit à celui de Paris comme 66 4 à 75.

Selon Goldast, les florins du Rhin tenoient com-

munément 18 karats 6 à 9 grains de fin, ou de 18 karats ½ à 18 ¾, le karat ne se divisant, en Flandre & en Allemagne, qu'en 12 grains. Il entroit 72 florains au marc de Cologne, qui est à celui de Paris, comme 4352 à 4377 ; ils pesoient donc environ 60 grains 3 poids de marc.

L'instruction de 1633, pour les changeurs d'Anvers, fixe leur titre à 18 karats 4 grains, ou à 18 karats 1, & leurs poids à 2 esterlins 4 as, égaux à 61 grains \frac{1}{5} de France.

Une vingt-sixieme ou une vingt-septieme partie de la différence entre ces trois estimations sur la paie d'un jour deviendroit insensible; & le cuivre ne mérite d'attention, qu'autant qu'il restreint la quantité d'or. Laissons le poids de ces florins du Rhin à 61 grains, & leur titre à 18 karats 1; ils contenoient 46 grains 1/28 d'or fin, 14 grains 27 de cuivre.

Le journalier, qui gagnoit en 26 ou 27 journées de travail, un pareil florin, recevoit par jour environ I grain 20 d'or fin. (+)

§ FLOTTANT, TE, adj. (terme de Blason.) se dit des vaisseaux, cygnes & canettes qui semblent flotter sur des ondes.

De la Nave à Paris; de gueules au vaisseau équipé d'argent, flottant sur des ondes de même, accompagné en chef de trois étoiles d'or.

Lavechef du Parc, dans la même ville; d'azur au cygne d'argent, flottant sur une riviere de sinople, son bec plongé dans l'eau & son vol étendu, accompagné en

chef de trois étoiles d'or. (G.D. L. T.)
FLUIDE NERVEUX, (Physiologie.) Les nerfs sont des organes du sentiment & du mouvement dans la matiere animale. Nous donnerons ailleurs la démonftration d'une vérité affez généralement connue, quoique mise en doute par quelques auteurs très-estimés, & fur-tout par M. Albinus, que nous venons de per-dre. Voyez NERFS, dans le Dict. raif. des Sciences, &c.

On a fouhaité de connoître la maniere dont les nerfs s'acquittent de ces importantes fonctions. Depuis un siecle plusieurs auteurs ont cru, que c'étoit en qualité de cordes élastiques, que l'impression des sens y excitoit des oscillations; que ces ebranlemens portés jusqu'au cerveau, y produisoient le sentiment; & que la volonté excitoit à son tour des tremblemens élastiques dans les cordes nerveuses, dont le mouvement des muscles étoit l'effet.

Quand on a avancé cette hypothese, on a cru que les nerfs étoient enveloppés dans une production de la dure-mere, élastique elle-même; que ces cordes étoient tendues, & que rendues à elles-mêmes, elles ie relâchoient, comme feroit une corde sonore; on les a supposées susceptibles d'oscillation, & faites pour répondre par leur tremblement à l'impression de l'extrêmité nerveuse étendue dans les organes des fens. Ce font les adversaires des esprits animaux, & les fauteurs de l'hypothese animastique qui ont soutenu cette hypothese.

Les auteurs de cette opinion n'aimoient pas l'anatomie: ils avoient raison de la mépriser, ne leur étant

Le nerf n'est ni élastique, ni irritable, ni capable d'oscillation, ni couvert de la dure-mere, ni tendu; l'attention la plus légere fuffit pour se convaincre de la vérité de ces négatives.

La dure-mere accompagne les nerfs le long de leur passage par le crâne, elle fait canal pour e sans s'y attacher. Dans les nerfs de la moelle de l'epine elle se perd dans les ganglions, & se résout en fibres cellulaires. Il n'y a que le nerf optique, que la dure-mere accompagne jufqu'à l'œil.

Il est aisé de suivre le nerf intercostal à son passage par l'os pierreux, le plus long des passages qui percent le crâne. Cenerf, collé à la carotide, est entièrement séparé de la dure-mere, & s'en détache avec

facilité. Il est d'une molesse presqu'égale à celle de la moëlle alongée, maisil est plus rouge. Il en est àpeu-près de même de tous les autres nerfs.

Ils font bien éloignés d'être tendus: ils font collés aux arteres, aux tiffus cellulaires les plus voifins, arrêtés dans toute leur longueur par une infinité de filets absolument incapables d'aucun balancement, & très-souvent d'une molesse, très-remarquable dans les nerfs, qui partent du tronc sympathique. S'il y en a de durs, ce sont les nerfs des extrêmités, qu'un tissu cellulaire ferré enveloppe, en liant enfemble les faisceaux dont le nerf est composé. L'extrêmité des nerfs est très-souvent d'une molesse égale à celle du cerveau, ils le sont généralement dans les organes de la vue, de l'ouie & de l'odorat; c'est dans ces organes cependant, & fur-tout dans ceux de l'ouie, qu'on les supposeroit le plus capables d'oscillation.

Qu'on découvre un nerf quelconque, qu'on le divise, il ne se retire pas, sa section n'accroît point; c'est bien le contraire, les deux extrêmités du nerf divisé s'alongent & deviennent assez longues pour

être placées à côté l'une de l'autre.

Les nerfs ne sont point irritables. On a placé des nerfs sur les divisions d'un instrument de mathématique ; ces divisions étoient assez fines pour rendre le plus petit déplacement sensible. On a irrité le nerf, le muscle, qui en reçoit les branches, s'est contracté. Le nerf lui-même n'a changé de place en aucune maniere, & le microscope n'y a point apperçu de mouvement. Il est étonnant que la prévention ait pu s'élever contre une expérience aussi simple.

Si le nerf est incapable d'osciller, s'il est trop mou pour être élassique, si toute dureté est accidentelle chez lui, s'il est immobile dans cette partie même, ce ne peuvent plus être des temblemens qui portent l'impression des objets extérieurs jusqu'au siege de l'ame: il faudra revenir à une liqueur pour expliquer

C'est cette liqueur qu'on appelle fluide nerveux, & qui a porté le nom d'esprit animal, ou vital. Cette liqueur, dont nous tâchons de fixer la nature, sera ébranlée par le choc imprimé à l'organe : fon mouvement sera continué au cerveau, elle ébranlera à

son tour le siege corporel de l'ame.

On a fait une objection qui n'est pas sans ressemblance. L'objet extérieur frappe le nerf, dit-on; on comprend affez si le nerf agit par sa partie solide, que ce solide ébranlé cause une sensation: on ne comprend pas de même, comment l'ame peut s'appercevoir d'une impression faite sur un fluide, toujours mobile, & qui cede au choc.

On n'a pas pris garde que l'ame ne fent pas dans l'organe, & qu'elle ne sent que dans le cerveau. Dans l'amaurose l'œil peut être parfaitement bien constitué; le pinceau optique se dessinera sur la rétine, mais l'ame ne le voit pas. C'est qu'une tumeur placée entre l'œil & fon origine aura comprimé le nerf; si donc l'impression du pinceau optique ne peut être représentée à l'ame que dans le cerveau, il est certainement bien plus probable que ce soit par un liquide mis en mouvement dans l'œil, & qui vient frapper une fibre médullaire, vrai organe de l'ame. Le choc de la moëlle solide du nerf optique pourroit bien plus difficilement se continuer à une grande distance, du doigt, par exemple, jusqu'au cerveau, vu l'inertie, la molesse & l'incapacité pour les oscillations, propriétés évidentes de la moëlle nerveuse.

Ce liquide invisible & impalpable doit avoir des attributs, sans lesquels il ne sauroit s'acquiter de sa

Il doit être extrêmement subtil, puisqu'il a des canaux de la plus grande finesse à parcourir: extrêmement mobile, puisqu'il va dans le moment même animer un muscle eloigné, & puisque de certains ani-Tome III.

maux parcourent très-certainement un pied dans moins d'une seconde, & que dans chacun de ces élancemens une infinité de muscles sont contractés & relâchés.

Le fluide nerveux doit avoir une force suffisante pour servir d'un puissant stimulus à la fibre musculaire, dont la contraction suit sans intervalle l'affluence de ce fluide. Malgré sa mobilité & sa vîtesse, il doit être attaché aux nerfs & ne pas les abandonner, ni se répandre dans la cellulosité qui enveloppe le nerf. S'il pouvoit s'y répandre, on ne concevroit plus comment le fluide accéléré par la volonté, pourroit animer à une grande distance des muscles avec tant de force. Enfin ce fluide doit être d'une nature affez exempte d'âcreté, pour ne pas être fen-

fible au nerf qu'il parcourt.

Il ne paroît pas que de l'eau un peu visqueuse & d'une nature approchante du blanc d'œuf, puisse se mouvoir avec une célérité suffisante, ni servir d'éguillon à la fibre musculaire, dont elle appaiseroit plutôt l'irritation. L'air détruit la moëlle nerveuse, il la raccourcit, & la désseche. La matiere électrique fuit d'autres loix : elle ne pourroit pas être retenue par des ligatures, elle ne resteroit pas dans le nerf, elle se répandroit dans les espaces voisins destitués d'une matiere pareille, & se remettroit en équilibre, La division d'un nerf, dont les moitiés ne seroient pas éloignées l'une de l'autre, n'interromproit point le courant électrique.

Peut-on exiger de nous, que nous défignions la nature de ce fluide? ne pourroit-elle pas être isolée, différente des autres matieres connues, uniquement desfinée à servir d'organe à la sensation & à la volonté, & à irriter efficacement la fibre musculaire. Tout ce que nous en favons, c'est que la matiere de ce fluide doit se trouver dans les alimens, puisque dans la plus grande lassitude, lorsqu'on a lieu de croire ce fluide épuifé, une nourriture proportionnée aux besoins répare en peu de tems l'esprit animal . & rend les forces à l'animal épuisé. Le vin agit sur l'abeille, fur le cheval, fur le singe comme sur l'hom-

me: on enivre les abeilles.

On a disputé si le fluide nerveux couloit dans des canaux, comme le font les autres humeurs du corps animal, ou s'il se mouvoit par une substance cellulaire. Je ne crois pas que la lumiere des tuyaux des faisceaux nerveux puisse être distinguée à l'aide d'un microscope: mais la vîtesse, avec laquelle s'exécutent les fonctions du fluide nerveux, ne paroît pas compatible avec la route embarrassée d'un tissu, dont les petites cloisons interromproient à tout moment le mouvement de ce fluide.

L'origine du fluide nerveux ne pouvant être que dans la masse de nos humeurs, & cette masse ne se communiquant aux diverses parties du corps animal que par les arteres, ces tuyaux médullaires paroissent devoir naître de ces arteres. Le fluide lui-même en recevraun mouvement lent, à la vérité, à proportion de la distance du cœur, & des obstacles que les humeurs éprouvent en parcourant cette distance. Un autre mouvement beaucoup plus rapide est l'effet de la sensation, de la volonté, ou de l'irritation.

Y a-t-il une différence entre les esprits animaux ou entre les nerfs subordonnés au sentiment ou au mouvement? Tout est conjecture là-dessus; mais presque tous les ners donnent d'un côté aux museles des branches destinées à y produire le mouvement, & de l'autre reçoivent les impressions des sens. Le nerf optique, qui dans les animaux plus composés se rend tout entier à la rétine, donne dans la chenille des branches musculaires; on en peut croire M. Lyonnet, dont l'ouvrage est le chef-d'œuvre de l'anatomie.

Y auroit-il dans un faisceau nerveux des tuyaux

destinés au sentiment, & d'autres qui amenent aux muscles la cause de leur contraction? On a cru cette hypothese nécessaire pour expliquer l'existence simultanée de deux mouvemens contraires, celui du sentiment qui mene au cerveau, & celui du mouvement qui du cerveau mene aux muscles. Il y a cependant un danger inévitable dans cette hardiesse d'imaginer des structures, pour expliquer des phénomenes.

Que devient le fluide nerveux? Reflue-t-il de l'extrêmité du nerf vers le cerveau? C'est la marche qu'on peut lui supposer dans le sentiment. Y a-t-il une circulation des esprits, par un mouvement alternatif à-travers des tuyaux artériels & veineux? Exhale-t-il après avoir servi? Il paroît du moins se perdre par le trop grand usage du mouvement des muscles. La lassitude est non seulement une douleur dans les solides pliés & repliés trop fréquemment; c'est de plus une soiblesse, un épuisement que répare la nourriture, même sans le concours du repos.

Les cochers favent rendre de la vigueur à leurs chevaux fatigués, quand les circonstances ne permettent pas de leur accorder du repos: ils leur donnent

du pain, du vin, des oignons.

Le fluide nerveux s'attache-t-il peut-être aux tuyaux nerveux ou à la fibre musculaire? Un grand nombre ont cru trouver dans ce fluide la véritable matiere nutritive: ils se sont appuyés de l'atrophie qui suit la paralysie, les blessures, & les ligatures des ners; & de l'accroissement de vigueur dans les muscles dont on fait un fréquent usage.

Peut-être que tous ces sentimens sont fondés; qu'une partie du fluide nerveux exhale; qu'une autre retourne au cerveau, & qu'une autre encore, la plus glutineuse apparemment, s'attache à ses tuyaux.

La maniere dont ce fluide concourt au mouvement musculaire, me paroît très-simple; il sert de stimulus qui augmente la force contractive, naturelle, celle même qu'on appelle irritabilité.

Y a-t-il des anastomoses entre les nerss? Il y a des phénomenes qui semblent le supposer. On a vu, & les observations sont nombreuses, qu'un nerf retranché avoit causé la paralysie d'une main, d'un doigt. Au bout d'un certain tems assez considérable à la vérité, le mouvement est revenu. Je compare ce phénomene à celui d'une artere coupée. La chaleur & le pouls disparoissent au-dessus de la dissection ou du lien; elle revient cependant après quelque tems : le terme est plus long dans les nerfs, mais l'effet est le même. Il paroît qu'une anastomose entre la partie inférieure du nerf retranché, & entre les nerfs du voifinage qui n'ont pas fouffert, se dilate peu-à-peu, & que le fluide nerveux revient animer les branches du nerf coupé, qui ne reçoit plus directement du cerveau le fluide nécessaire pour la production du mouvement.

(H. D. G.) FLUTE, (Musiq. inst. des anc.) Pour qu'une flute produise un son, il faut qu'elle ait une embouchure comme nos flutes traversieres, un bocal comme nos cornets, un biseau comme nos flûtes douces, ou enfin un anche comme nos haut-bois. De tous ceux qui se sont occupés des flûtes des anciens, aucun, que je sache, n'a recherché s'ils avoient toutes ces différentes especes de flutes, ou s'ils n'en connoissoient que quelques-unes, & lesquelles? Il est vrai que d'habiles antiquaires modernes rapportent que quelquesunes des flutes trouvées à Herculanum, ont des anches, & que les anciens érigerent une statue à Pronome le Thebain, parce qu'il avoit inventé cette partie de la flûte, mais ils ne nous apprennent rien de plus. Il est vrai encore que l'anche est manifeste dans les dessins de quelques flûtes anciennes; mais il y en a d'autres qui se terminent en-haut par une espece de bocal; on en trouve même une à bifeau. Enfin le P. Hardouin, dans les notes & les

corrections qu'il a jointes à sa belle édition de Pline, parle bien des anches des anciens, mais il n'explique pas positivement si les anciens avoient uniquement des stûtes à anche, ou s'ils en avoient aussi d'autres; il me semble cependant que cette matiere mérite d'être éclaircie. Je vais tâcher de le faire, & je me slatte de pouvoir montrer que les anciens n'avoient que des stûtes à anches, mais qu'elles étoient de deux sortes; l'une ayant l'anche à découvert comme nos hauthois; l'autre ayant l'anche cachée à-peu-près comme sont les trompettes d'enfans.

Avant d'entrer en matiere, il ne sera pas hors de propos de remarquer que, suivant le témoignage de tous les auteurs Grecs & Latins, les anciens appelloient flûte un tuyau percé de plusieurs trous latéraux, qu'on bouchoit avec les doigts, ou autrement, & qui servoient à produire les dissérens tons: les autres instrumens à vent s'appelloient cor, trompette, buccine, littuus; je ne connois qu'une seule exception à cette regle, c'est la syringe, ou le sisset de Pan, instrument composé de plusieurs tuyaux inégaux, & dont chacun donne un ton dissérent; encore peuton dire avec raison que les tuyaux inégaux de la syringe tenoient lieu des trous latéraux des autres ssûtes.

La flûte traversiere ne paroît pas avoir été connue des anciens, au moins aucun auteur n'en parle. Ils avoient à la vérité une flûte surnommée plagiaule, c'est-à-dire, oblique; mais Servius, dans ses remarques sur Virgile, dit à l'occasion de ce vers,

Aut tibi curva choros indixit tibia bacchi.

Hanc tibiam græci vocant πλαγιαυλου. Les Grecs appellent cette flûte (curva tibia) plagiaule: or les anciens ajoutoient au bout de leurs flûtes une corne de veau pour en augmenter le son; cette corne étoit naturellement recourbée & rendoit par conféquent la flûte même courbe, & voilà la curva-tibia de Virgile, & la plagiaule des Grecs. On voit de ces flûtes courbes sur plusieurs monumens anciens. Voyez sig. 10. planche II. de Luth. Suppl.

La vérité m'oblige d'ajouter que j'ai trouvé des especes de flûtes traversieres, ou plutôt de vrais sifres sur deux bas-reliefs qui se trouvent l'une & l'autre dans l'Antiquité expliquée de Montsaucon. Le premier de ces bas-reliefs représente, suivant le savant bénédictin, l'Amour & Psyché, tous deux sont portés par des centaures. L'amour tient à sa bouche un bâton qui semble être un sifre, & il est dans l'attitude de quelqu'un qui joue de cet instrument : entre les deux centaures est un cupidon ou génie ailé debout, jouant aussi du sifre. Je soupconne ce bas-relief d'être mal copié.

1°. Parce que Montsaucon dit positivement que le cupidon debout entre les centaures, tient un vase: or l'instrument que tient l'amour à cheval, ressemble exactement au premier, & si l'un est un vase, l'autre aussi en est un.

2°. Parce que je n'ai vu sur aucun monument l'amour jouant d'aucune espece de flûte; l'on trouve bien des génies ailés jouant de cet instrument, mais non l'amour.

Le fecond de ces bas-reliefs que Montfaucon a tiré de Boissard, ressemble beaucoup au premier, & je le soupçonne de n'être que le premier altéré par les dessinateurs; au moins si ce soupçon n'est pas fondé, il est très-probable que ces centaures & ces cupidons sont une allégorie, & que l'un de ces basreliefs est imité de l'autre.

Au reste qu'on ne soit pas étonné si j'accuse si facilement ici & ailleurs ceux qui ont copié les bas-reliefs antiques, de les avoir altérés: j'ai des preuves indubitables qu'ils se sont trompés en plusieurs occasions, & j'en rapporterai deux des plus fortes.

L'on trouve dans le tome I de l'Antiquité expliquée